Accusé de réception en préfecture

021-212102313-20160926-VD20160926-006-DE

Date de télétransmission : 27/09/2016 Date de réception préfecture : 27/09/2016

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon Séance du 26 septembre 2016



Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : Mme FERRIERE

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - Mme HILY - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - M. ROZOY - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme OUTHIER - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN

Membres excusés : M. MASSON (pouvoir Mme DILLENSEGER) - Mme JUBAN (pouvoir M. MARTIN) - M. LOVICHI (pouvoir M. DESEILLE) - M. FAVERJON (pouvoir Mme HERVIEU) - M. HOUPERT (pouvoir M. CHEVALIER) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)

OBJET DE LA DELIBERATION

Groupe scolaire Beaumarchais – Rénovation énergétique – Demande de subventions

Monsieur Château, au nom de la commission de l'espace public, de la vie urbaine, de la tranquillité publique et de l'écologie urbaine, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre d'une démarche stratégique de réduction des consommations énergétiques de son parc bâti, une étude croisée des besoins en terme de rénovation de bâti et de performance énergétique a été menée afin d'identifier les sites du parc bâti de la Ville qui feraient l'objet d'enjeux multiples, et permettraient ainsi d'optimiser les éventuels investissements en répondant aux deux enjeux à la fois. Construit en 1955, le GS Beaumarchais fait partie de ces sites identifiés.

Par ailleurs, la Ville de Dijon a été lauréate en 2015 à l'appel à projets « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » du Ministère de l'Écologie, grâce auquel elle a pu réaliser quatre audits énergétiques, dont celui du GS Beaumarchais, et poursuivre ainsi la réflexion déjà menée en amont.

Le projet de rénovation énergétique du GS Beaumarchais a été élaboré dans l'objectif d'une performance énergétique et environnementale globale. L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est estimée au total à 1 400 000 € répartis sur les exercices 2016 et 2017.

Le programme consiste en l'amélioration de la performance de l'enveloppe bâtie par l'isolation thermique des façades et des toitures, et le remplacement de menuiseries extérieures, pour garantir la réduction maximale des besoins, incluant la limitation des impacts environnementaux sur la durée de vie et d'exploitation du site. La réduction des besoins et consommations électriques sera également traitée par la rénovation des installations d'éclairage notamment, et la réalisation d'une installation photovoltaïque en toitures, avec stockage de l'énergie produite, permettant ainsi l'auto-consommation sur site de la production d'électricité, afin de réduire au maximum les besoins. La qualité d'air intérieur sera également améliorée par des solutions techniques adaptées.

Ces investissements permettront une économie d'énergie annuelle d'environ 200 mégawatt/heure par an et une réduction des émissions de carbone de plus de 300 tonnes équivalent CO2 sur 50 ans d'exploitation, par rapport à la situation existante.

Une action pédagogique et de communication est prévue à l'issue des travaux pour promouvoir l'exemplarité de ce projet, et sensibiliser le public sur les actions menées, et en premier lieu le public scolaire du site.

La Ville sollicitera, au taux maximum, les subventions susceptibles d'être accordées notamment auprès de la Région Bourgogne – Franche Comté au titre du nouveau dispositif de soutien à l'utilisation du bois et autres matériaux bio-sourcés en isolation thermique par l'extérieur, ainsi que pour l'accompagnement sur la qualité d'air intérieur, et du Département de la Côte d'Or.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 solliciter, dans le cadre du programme de rénovation énergétique du groupe scolaire Beaumarchais, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour son financement, aux taux maximums, notamment auprès de la Région Bourgogne - Franche Comté, ainsi que du Département de la Côte d'Or
 :
- 2 m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

Rapport adopté à la majorité :

Pour: 56

Abstentions: 3